

10 nov 2016 -18:22

Appartient à Conseil des ministres du 10 novembre 2016

## Régie des bâtiments : quatre dossiers de prises en location de bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur quatre dossiers de prises en location de bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- la prise en location d'une partie du bâtiment sis Leopold II-laan 97 à Termonde pour l'hébergement du tribunal de la jeunesse, pour un bail d'une durée de neuf ans
- la prise en location d'une partie d'un hangar sis Bosveld 24 à Termonde pour l'entreposage de pièces d'archives du SPF Justice, pour un bail d'une durée de neuf ans
- la conclusion d'un avenant pour la prolongation d'un an du contrat de location d'un bâtiment sis Grote Markt 10 à Menin pour la Justice de paix
- la conclusion d'un avenant pour la prolongation de six ans du contrat de location d'un bâtiment sis Ringlaan 186 à Overpelt pour le SPF Finances ainsi que l'extension du contrat de location pour 280 m<sup>2</sup> supplémentaires et 22 emplacements de parking

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>